

La rentrée scolaire 2010

Comme chaque été, la Ville de Niort a préparé la rentrée des classes pour accueillir à partir du jeudi 2 septembre les 4196 petits Niortais inscrits pour l'année scolaire 2010-2011.

Deux nouveautés pour la rentrée!

Les enfants verront du changement en septembre dans les 40 écoles municipales. Ils pourront bénéficier de deux nouveaux services que la municipalité a souhaité mettre en place dans tous ses groupes scolaires :

• Un goûter collectif pour les enfants de maternelle qui fréquentent la garderie du soir :

Dès septembre 2010, tous les enfants inscrits à la première heure de garderie du soir prendront avec leurs petits camarades un goûter servi par la mairie.

L'idée d'un goûter collectif servi en maternelle a été lancée en 2009 par les parents d'élèves de l'école Ferdinand-Buisson, puis testée avec succès dans deux autres écoles, Paul-Bert et Ernest-Pérochon. La mairie a décidé d'intégrer ce nouveau service à la garderie du soir pour l'ensemble des écoles maternelles.

Elaboré par la diététicienne de la direction Enseignement tout comme les menus des restaurants scolaires, ce goûter respecte les recommandations nutritionnelles et la démarche de développement durable portée par la municipalité. Les produits bio ou issus des filières courtes seront proposés autant que possible aux enfants. A base de fruit, produit laitier et féculent, il sera différent chaque jour pour varier les goûts et l'équilibre alimentaire.

 Chaque semaine, les menus des goûters et celui des déjeuners sont consultables sur le site d'actualités de la ville : www.vivre-a-niort.com > rubrique Vie quotidienne > Enseignement.

Tarifs de la garderie du soir votés au Conseil municipal du 7 décembre 2009

Le goûter est facturé aux familles en même temps que la première heure de garderie. Son coût varie en fonction du quotient familial entre 0,10€ et 0,40€.

	1ère heure du soir (goûter compris)	2e heure du soir
QF1 à QF3	0,10€	0,35€
QF4 à QF6	0,75€	0,90€
QF7 à QF9	1,30€	1,45

O Des activités périscolaires pour les enfants de toutes les écoles élémentaires pendant la pause déjeuner et aux heures de garderie du soir.

A partir d'octobre 2010, la Ville de Niort proposera aux élèves des 20 écoles élémentaires un programme d'activités encadrées pendant la pause déjeuner et aux heures de garderie du soir.

Jusqu'ici treize écoles bénéficiaient des animations organisées sur le temps périscolaire confiées par la Ville à l'Ensemble socioculturel niortais. Pour faire profiter de ce dispositif à un plus grand nombre d'élèves, la ville a directement pris en charge ce programme d'activités en l'étendant à toutes les écoles élémentaires.

Ateliers culturels, initiations à un sport, découvertes scientifiques, activités ludiques, chaque école disposera d'un programme développé en lien avec son projet pédagogique.

Un animateur BAFA par école et une partie du personnel municipal formée à l'animation encadreront les enfants par groupe. Il sera fait appel à des intervenants spécialisés pour les ateliers spécifiques de la première heure de garderie du soir.

Ce temps périscolaire est avant tout un moment de détente pour les enfants. L'accueil en garderie du matin reste un temps calme propice à l'entrée en classe, à midi seront privilégiés les jeux en extérieur et des ateliers en fonction de la taille de l'école.

Le soir, le temps des études surveillées est préservé. Les enfants pourront à tour de rôle et par groupes de 12 participer à des ateliers sportifs, culturels ou scientifiques encadrés par des clubs ou associations.

Ces ateliers tourneront dans les différentes écoles toute l'année.

Ce programme devrait séduire plus d'un d'écolier qui sera ravi de terminer sa journée par du sport (basket, badminton, pêche...) ou des activités découverte (échecs, environnement...).

Les inscriptions s'effectueront au sein de chaque école.

La rentrée scolaire, c'est aussi...

Les travaux dans les écoles

Elle a également profité de juillet-août pour poursuivre son programme annuel d'aménagement ou de réfection de classes.

La Ville a en charge toutes les écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires) soit 40 écoles au total. Le budget consacré aux travaux d'entretien, en hausse constante, atteindra 1,513 million d'euros TTC en 2010.

Agrippa d'Aubigné. Maternelle et élémentaire. Remise aux normes d'accessibilité handicapés (sanitaires, portes, rampe d'accès...) ; changement clôture cour et nouvelles fenêtres bois. 85 000 euros TTC

Paul-Bert élémentaire. Changement menuiseries, sanitaires refaits (accessibilité handicapés), informatisation des salles de classe, 13 portes changées. 220 000 euros TTC.

Brizeaux élémentaire. Rénovation complète d'1 classe en chantier d'insertion.

Ferdinand-Buisson Maternelle. Pose de nouvelles fenêtres et volets roulants, sanitaires 1er étage. **Elémentaire** : sanitaires filles. 85 000 euros TTC.

Coubertin maternelle. Réfection du dortoir et de la garderie, plafond sanitaires. **Elémentaire** : 1 classe en chantier d'insertion. 20 000 euros TTC.

Jules-Ferry maternelle. Réfection 2 classes et halls d'expo. **Elémentaire** : peinture 2 salles du restaurant scolaire. 49 000 euros TTC.

Jean-Jaurès maternelle. Changement menuiseries, pose de volets roulants, réfection des sanitaires, zinguerie. **Elémentaire** : sol de 3 classes. 80 000 euros TTC.

Jean-Macé maternelle : bureau de la direction. **Elémentaire** : réfection 3 classes (dont 2 en chantier d'insertion) et sols 2 classes. 20 000 euros TTC.

Mermoz maternelle. Réfection de la salle de motricité et des couloirs, menuiseries et isolation extérieure partielle avec un bardage bois. **Elémentaire** : pose fenêtres double vitrage et réfection salle de garderie. 100 000 euros TTC.

Michelet élémentaire : 2 classes rénovées en chantier d'insertion et réfection de la cour d'école.

15 000 euros TTC.

Pasteur maternelle. Remplacement de fenêtres et portes (accessibles handicapés), pose de volets roulants. **Elémentaire**: remplacement de toutes les portes et réfection des sanitaires du bâtiment B. 236 000 euros TTC.

Pérochon élémentaire. Réfection de 2 couloirs en chantier d'insertion.

Prévert maternelle. Réfection des sanitaires (accessibles handicapés) et nouvelles fenêtres côté rue. **Elémentaire** : rénovation de la façade et du préau, création d'un sanitaire handicapés et pose de nouvelles portes.

160 000 euros TTC.

Proust maternelle. Réfection complète de la toiture (charpente, isolation, tuiles). **Elémentaire** : 1 classe. **Restaurant** : peinture des 3 réfectoires et nouvelles menuiseries. 289 000 euros TTC.

George-Sand maternelle. Volets roulants. **Elémentaire** : rénovation salle de musique, cage d'escalier et hall d'expo 20 000 euros TTC.

Jean-Zay. Construction sur 3 ans du nouveau groupe scolaire : l'élémentaire, le restaurant scolaire puis la maternelle. Objectif : livraison rentrée scolaire 2012. Budget : 7,3 millions d'euros, cofinancés par la Ville, l'Etat, la Région, le Département.

La Mirandelle. Création en rez-de-chaussée des anciens logements de fonction de salles (un bureau, une salle de garderie, une salle de réunion) : 30 000 euros

Chantier d'insertion : 56 000 euros

Restaurants scolaires: 48 000 euros

Interventions de la régie : près de 3000 interventions par an. Sur l'année 2009 cela a représenté 37% des interventions des services techniques pour un montant de 422 000 € (fournitures et main d'œuvre).

• 370 000 € d'aide pour les fournitures et les transports

Pour la rentrée 2010, la ville a réservé pour le fonctionnement des écoles un budget de 370 000 €.

Une partie de ces crédits permettent aux directeurs d'école d'acheter des fournitures scolaires et pédagogiques. Le reste est affecté à la maintenance du matériel de reprographie, à l'achat de consommables informatiques, aux transports des élèves sur le temps scolaire (activités sportives, culturelles, pédagogiques,...).

• Education à l'environnement pour un développement durable

A partir de la rentrée scolaire 2010, la Ville propose à l'ensemble des écoles publiques niortaises un programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable, sous forme d'animations pédagogiques.

Les enseignants ont le choix entre vingt-deux ateliers différents, qui se déroulent le plus souvent sur une seule séance. Les animations durent entre une et trois heures. Elles s'adressent aux élèves du CP au CM2 et sont animées par les deux éco-animateurs de la Ville. Quelques-unes sont accessibles dès la maternelle.

L'objectif est de former de futurs éco-citoyens, conscients de la richesse et de la fragilité de la nature. Différentes thématiques sont abordées.

- Arbres et plantes : comprendre la place et le rôle d'un arbre, apprendre à calculer son âge, à identifier les espèces, cueillir des coquelicots ou de la menthe pour préparer du sirop, constituer un herbier, réaliser un mandala naturel, préparer et utiliser de la peinture ou de la teinture végétale, apprendre à lire un paysage, partir à la découverte de la végétation au bord de l'eau
- Jardinage et alimentation : identifier et préserver les insectes, fabriquer du compost, confectionner un épouvantail, reconnaître les fruits et légumes de saison, découvrir les modes alimentaires de différents pays
- L'eau : comprendre le cycle naturel de l'eau, suivre le circuit de l'eau en ville
- Les déchets : découvrir les différentes filières de traitement des déchets, fabriquer du papier recyclé, utiliser des emballages pour réaliser un travail d'arts plastiques
- Les énergies renouvelables : comprendre le fonctionnement d'une éolienne

• La poursuite du projet poney maître d'école

Une fois par semaine, durant tout un trimestre, des élèves de maternelle vont en classe au centre équestre. Et le maître d'école, c'est le poney!

Cette expérience pilote, lancée par la Ville et l'Education Nationale, au printemps 2009, est reconduite en 2010-2011 avec les grandes sections des écoles Emile Zola et Ernest-Pérochon, toutes deux situées en zone d'éducation prioritaire.

Les élèves passent toute la journée au centre équestre. Vocabulaire, calcul, sciences naturelles..., c'est le poney qui sert de support aux enseignements.

Cette classe transplantée est aussi l'occasion pour les enfants de s'initier à l'équitation, de participer aux soins des animaux, d'observer la nature... Ils apprennent à dépasser leurs peurs, mais aussi à respecter les règles collectives. Les plus réservés se révèlent, les plus turbulents s'apaisent.

• 15% de produits bio dans les restaurants scolaires d'ici fin 2010

Plus de 80% des enfants fréquentent les restaurants scolaires municipaux, signe de satisfaction de la qualité du service rendu. La Ville met en application depuis plusieurs années les recommandations nutritionnelles que l'Etat rend obligatoires à partir de la rentrée et s'est engagée en 2010 dans la charte « Ville active du programme national nutrition santé ». Les Elus ont souhaité porter d'ici la fin de l'année à 15% la part des produits issus de l'agriculture biologique et 20% en 2012.

Budget denrées alimentaires : 865 000 euros dont 120 000 euros de produits bio

605 727 repas servis sur l'année 2009/2010

Au plan pédagogique, des actions d'éducation nutritionnelle seront menées comme l'an passé, dans le cadre d'opérations :

- sur les fruits et légumes frais (semaine fraich'attitude),
- sur le petit déjeuner
- lors de repas à thème (produits du terroir, repas interculturel,...)
- et sur les goûters
- renouvellement annuel du gros matériel (friteuse, four, ...) pour un montant de 80 000 euros
- poursuite des travaux de réfection des restaurants scolaires : ferry maternelle

Une légère baisse des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire

Prévision au 30 août : 4216 enfants dont :

- 1618 en maternelle dont 119 TPS en prévision d'inscription,
- 2598 en élémentaire dont 74 CLIS

Pour mémoire 4267 à la rentrée 2009.

Les mesures de carte scolaire arrêtées en CDEN le 2 avril 2010

FERMETURES	OUVERTURES	SITUATION FIN AOUT
DEFINITIVES	CONDITIONNELLES	
Pasteur maternelle		Comptage à la rentrée
	Coubertin maternelle	comptage à la rentrée
	Mermoz maternelle	comptage à la rentrée
Langevin wallon primaire		
Sand primaire		Comptage rentrée
Coubertin élémentaire		